

UNIVERSITE LITTORAL

**Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en centre d'expérimentation animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, session 2023**

Le président de l'Université Littoral - Côte d'Opale,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en centre d'expérimentation animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, au titre de l'année 2023 :

Monsieur CHAUVEAU Christophe, professeur des universités, président, Université du Littoral Côte d'Opale, Calais.

Madame PETRAULT Maud, ingénieure d'études, experte, Université de Lille, Lille.

Madame HENAUT Lucie, ingénieure de recherche, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

Monsieur LARUELLE Frédéric, ingénieur de recherche, suppléant, Université du Littoral Côte d'Opale, Calais.

Fait à Dunkerque, le 29 juin 2023

Le Président, Hassane SADOK

